



Savoir Rouler A Vélo



Le programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.



Ce programme est une politique portée par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques. Avec 10 heures minimum d'apprentissage, le « Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique.

Le programme SRAV s'articule autour de trois blocs d'un socle commun de compétences qui peut être dispensés sur les temps scolaire, périscolaire, et extra-scolaire. Ces blocs sont les suivants :

- Bloc 1 : Savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo) - 2 à 5 heures
- Bloc 2 : Savoir circuler (découvrir la mobilité en milieu sécurisé) - 3 heures
- Bloc 3 : Savoir rouler (se déplacer en situation réelle) - 2 à 5 heures

Ce module de formation d'Intervenants SRAV – Génération Vélo s'adresse ainsi à toutes personnes possédant les prérogatives d'encadrement qui souhaitent s'engager dans le programme SRAV en encadrant des séances SRAV sur les temps scolaires, péri et extrascolaires :

- Les éducateurs sportifs,
- Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS),
- Les animateurs socio-culturels et socio-éducatifs,
- Les enseignants et autres agents de l'éducation nationale,
- Les bénévoles d'associations intervenant dans le champ de la sécurité routière ou de l'animation d'un territoire,
- Les policiers municipaux, ...

Conditions d'accès

Les prérequis pour entrer en formation sont les suivants :

- Avoir au moins 18 ans le premier jour de la formation,
- Être titulaire du PSC1 ou son équivalent à jour de recyclage,
- Avoir vocation à dispenser des cycles de Savoir Rouler À Vélo,
- Avoir une idée de projet de déploiement SRAV sur son territoire et compléter la fiche jointe,
- Signer l'attestation sur l'honneur (document joint au dossier d'inscription) qui confirme une bonne maîtrise du vélo en conditions réelles de circulation avec autotest à remettre,
- Signer l'engagement à tout mettre en œuvre pour conduire trois interventions minimums dans le cadre de cycles SRAV d'ici fin 2024.

Chaque stagiaire doit se présenter à la formation avec son vélo en bon état, son casque et si possible une trousse mécanique.

Attention : Des candidats d'une même structure pourront être admis par session de formation. Pour cela, il est nécessaire de se rapprocher du Département des formations afin d'étudier ce type de demande. D'autres sessions de formation seront en 2024 au CREPS de Reims.

Les modalités

Modalités d'évaluation et de certification

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation et permettra au stagiaire de s'inscrire sur la plateforme Génération Vélo (<https://generationvelo.fr/>) en tant qu'intervenant SRAV - Génération Vélo, afin de proposer ses services aux collectivités territoriales ou de déployer au sein de son territoire des cycles SRAV.

CONTENU DE FORMATION

La formation comprend 28 heures de cours, dont :

- 3 heures de formation en distanciel,
- 25 heures de formation en présentiel réparties sur quatre jours.

Les 3 heures de formations en distanciel auront lieu 15 jours avant la formation en présentiel.

La formation s'articule autour des modules suivants :

- Module 1 : Connaître le dispositif Savoir Rouler à Vélo et le programme Génération Vélo (FOAD)
- Module 2 : Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo
- Module 3 : Savoir dispenser le bloc 1 Pédaler et connaître son vélo

- Module 4 : Savoir dispenser le bloc 2 Savoir circuler en sécurité
- Module 5 : Savoir dispenser le bloc 3 Savoir rouler à vélo
- Module 6 : Déploiement et mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo au niveau local.
- Module 7 : Bilan et évaluation de la formation.

Par ailleurs, cette formation n'est accessible que dans son intégralité.

La formation est construite sur les bases suivantes :

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Contenus proposés en présentiel et à distance via la plate-forme collaborative CLAROLINE.
- Mobilisation d'outils et méthodes pédagogiques : pédagogies actives, travaux de groupes, support de formation, module de formation à distance.
- Accès à la documentation pédagogique (consultation et prêts d'ouvrages) et via la plate-forme CLAROLINE.

Un soutien individualisé, sur sollicitation du stagiaire, par le biais d'une coordonnatrice est mis en œuvre dans le cadre de la formation.

OBJECTIFS

La formation d'intervenants Savoir Rouler à Vélo – Génération Vélo :

- Vise à préparer les intervenants à dispenser les trois blocs du SRAV et d'être directement mobilisables pour intervenir,
- Est une formation courte qui transmet l'essentiel des connaissances et compétences aux intervenants pour dispenser le SRAV,
- Permet aux futurs intervenants issus des collectivités et des différents partenaires du SRAV d'échanger sur leurs pratiques, de monter en compétences ensemble, afin de rendre homogènes les cycles SRAV dispensés sur tout le territoire,
- Met les futurs intervenants SRAV en situation d'encadrement, avec des temps de face-à-face pédagogiques,
- Bénéficie d'une répartition de temps théoriques et pratiques adaptée aux profils des futurs intervenants,
- Aborde les droits et devoirs du cycliste : code de la route et code de la rue, comportement et savoir-être du cycliste, ...

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Tous les intervenants sont des cadres d'état du ministère de la jeunesse et des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, des fédérations, des experts professionnels diplômés dans la spécialité concernée par les enseignements.

L'équipe pédagogique est constituée d'experts dans leur spécialité ou dans les domaines transversaux dont les compétences sont attestées par leur expérience ou leurs diplômes. Ils sont issus de différents cadres d'emploi public ou privé (entraîneurs de haut-niveau, cadres d'état technique et pédagogique du ministère des sports, cadres techniques fédéraux, collectivités, éducateurs sportifs professionnels, fonctionnaires de différents ministères, responsables associatifs...).

Dans le cadre de cette formation, un binôme de formateurs possédant l'expérience et les qualifications requises dans le cadre du SRAV est mis en place.

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, dans un premier temps, contacter par mail notre référent handicap :

- Caroline DIOT : caroline.diot@creps-reims.sports.gouv.fr 03.26.86.70.10

Accueil de personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée.

L'avis d'un médecin agréé par la fédération française handisport ou par la fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.

Pour obtenir la liste des médecins agréés et faire éventuellement une demande d'aménagements, veuillez contacter la DRAJES de votre lieu de domicile avant l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation.

Pour les sportifs de haut niveau : fournir un justificatif d'inscription sur « liste de haut niveau ».

Afin de faciliter l'organisation pendant votre formation, nous vous prions de bien vouloir préciser vos besoins dès votre inscription.

L'établissement dispose de salles de formations accessibles en rez-de-chaussée. Veuillez-vous rapprocher de votre formateur référent pour la prise en compte de ce besoin.

ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration → voir impérativement avec le service accueil pour la réservation : [03.26.86.70.10](tel:03.26.86.70.10)



DATES CLÉS

Période d'inscription

Du 21/06/2023 au 27/09/2024

Sessions de Formation

- octobre 2023 (23 - 26/10/2023)
12 places restantes
 Complétude avant 29/09/2023
- mars 2024 (04 - 07/03/2024)
12 places restantes
 Complétude avant 09/02/2024
- avril 2024 (22 - 25/04/2024)
12 places restantes
 Complétude avant 29/03/2024
- octobre 2024 (21 - 24/10/2024)
12 places restantes
 Complétude avant 27/09/2024



FINANCEMENT

✓ SOFUB

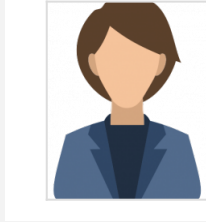
Les frais de gestion et les frais pédagogiques sont pris intégralement en charge par la SOFUB dans le cadre du Programme Génération Vélo.


Sans ce partenariat, le coût de la formation serait facturé 755 € TTC correspondant aux frais pédagogiques, auxquels seraient ajoutés 30 € TTC de frais de gestion.




SECRETARIAT

Christine ROMAND

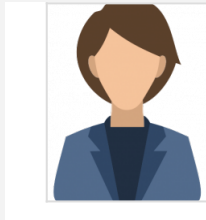


 03 26 25 49 50

 formation@creps-reims.sports.gouv.fr

COORDINATION

Estelle CHAVARY



 estelle.chavary@creps-reims.sports.gouv.fr



Partenaires de la formation

 SOFUB - Génération vélo